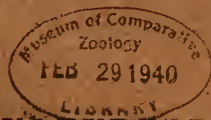


BULLETIN

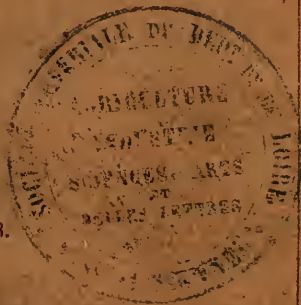
DE LA



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

HUITIÈME CAHIER.



METZ,

Imprimerie, Librairie & Lithographie de JULES VERRONNAIS,
RUE DES JARDINS, 14.

1857.

OBSERVATION
SUR
UN FOSSILE NOUVEAU,

Trouvé

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,

PAR M. TERQUEM, ANCIEN PHARMACIEN.

La faune paléontologique de notre département est peu riche en céphalopodes : on y trouve quelques sepia, des belemnites, des nautilus et des ammonites ; c'est donc une bonne fortune que d'y signaler la présence non-seulement d'un nouveau genre, mais encore d'une espèce nouvelle.

Depuis plusieurs années nous avons remarqué dans le grès supraliasique de trois localités (Long-la-Ville, près de de Longwy, Mont-Saint-Michel, près de Thionville, Mont-Saint-Quentin, près de Metz.), des corps cylindriques, allongés, légèrement coniques, un peu courbes, et ornés de stries régulières transversales.

Placés presque toujours sur la surface des blocs, parallèlement ou croisés entre eux, ces cylindres possèdent une longueur de 40 à 50 centimètres, qui ne donne pas leur

dimension complète, les deux extrémités montrant une cassure. Ces pétrifications n'étant recouvertes par aucune partie calcaire, étaient d'une détermination difficile, si ce n'est impossible. On les attribuait à des polypiers, à des plantes vasculaires, ou, enfin, à des empreintes que laissent les coquilles acéphales dans leur marche. Aucune preuve n'est produite à l'appui des deux premières manières de voir; quant à la dernière, elle est inadmissible.

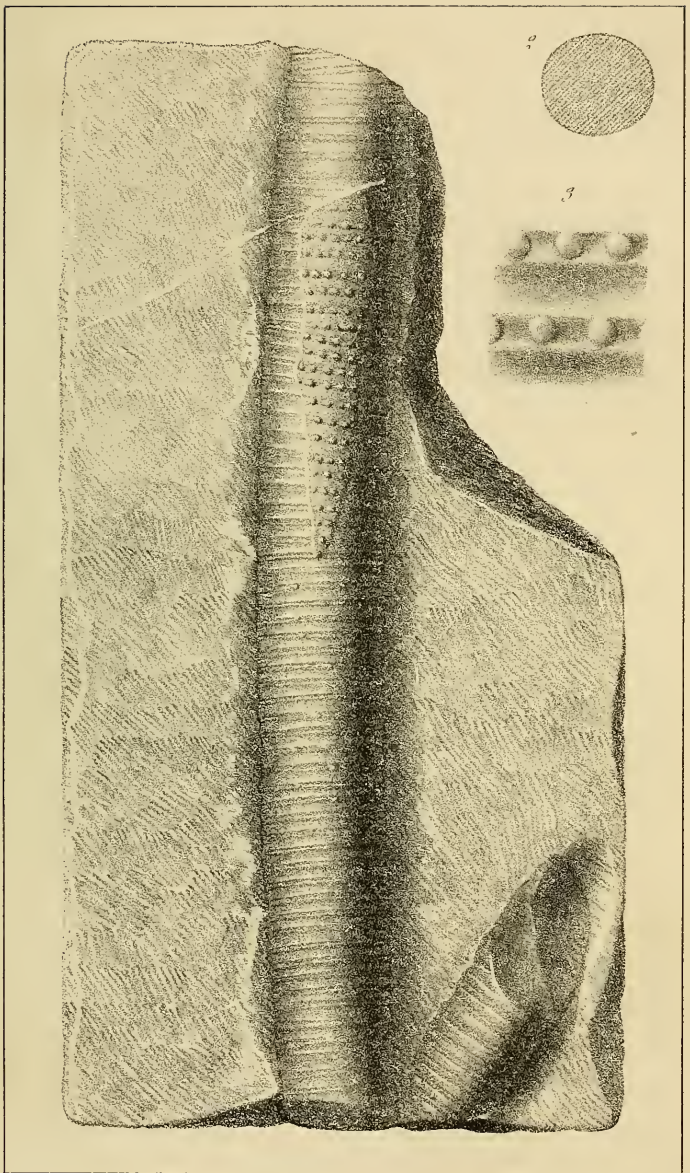
On ne saurait assimiler ces corps à ceux qu'on trouve dans le Portlandien et principalement dans le Muschelkalk; ceux-ci ont des stries toujours irrégulières, longitudinales, et sont irrégulièrement demi-cylindriques; tandis que ceux du grès ont constamment leurs stries régulières, transversales, et sont régulièrement cylindriques. L'analogie parfaite qui se produit entre l'empreinte que produisent les unio et les anodontes dans la vase, avec les corps provenant du Muschelkalk, permet de les assimiler et de leur attribuer une cause semblable: des pleuromya et des gresslya, qui, comme les unio, vivaient dans la vase des rivages. Cette analogie même démontre pourquoi ces corps ne peuvent être qu'irrégulièrement demi-cylindriques.

En rangeant la collection géologique de notre Musée, nous y avons trouvé une roche, sans étiquette, contenant deux de ces corps cylindriques; la roche est calcaireuse et présente tous les caractères de notre calcaire ferrugineux; elle nous a paru, par son aspect pétrographique, provenir de Lorry ou du Saint-Quentin. Nous avons cherché à dégager ces deux corps de la roche qui les enveloppait, et nous sommes parvenus à produire l'un sur toute sa longueur, et l'autre pour une partie seulement; nous les avons reconnus tous deux identiques avec ceux du grès supraliasique.

Le fait de trouver un même fossile à la fois dans le lias supérieur et dans la première assise du système oolithique, n'a rien d'insolite, surtout lorsque les deux assises sont en contact, sans aucune autre intermédiaire; en effet, l'assise de fer hydroxidé manque dans les deux localités que nous avons indiquées. Le sommet de la côte Saint-Quentin nous montre, d'ailleurs, plusieurs autres fossiles dans une position analogue.

Un de ces corps cylindriques montre quelques parties de test bien conservé avec ses ornements; l'autre produit les articulations propres aux céphalopodes. Ces articulations sont tellement serrées qu'elles se confondent entre elles et ne permettent pas d'en saisir exactement les contours. Toutefois, ce caractère à lui seul, suffit pour le classement de ces fossiles, qui rentrent dans le genre *Ancyloceras*, bien que nous ne possédions ni la partie d'enroulement, ni la crosse. Il est fâcheux que cette indication ne nous ait pas été donnée plus tôt, alors que nous avions sous les yeux plus de 80 échantillons, nous y aurions probablement trouvé tous les caractères qui nous manquent. En ajoutant la longueur des parties antérieures et postérieures, à la partie moyenne que nous connaissons, nous obtiendrons ainsi un fossile de la plus grande espèce du genre. Nous ferons cependant observer que n'ayant pas encore trouvé la partie postérieure d'enroulement, il peut s'élever quelque doute sur l'exact classement de ce fossile, notre publication n'ayant d'autre but que d'appeler l'attention des géologues sur les pétrifications analogues qu'ils rencontreraient dans le même terrain et dans d'autres localités.

L'index palaeontologique de Bronn, le prodrôme et la paléontologie française de d'Orbigny ne signalent aucun Ancy-



Humbert del.

Imp. Lemercier, Paris.

Ancyloceras mosellensis, Terquem.

Fig. 1. Fragment de gr. nat.

2. Coupe transversale.

3. Partie du test grossi.

loceras pour la formation liasique. M. Pielt en a décrit une très-petite espèce (*Bulletin de la société géologique* ; 2^e série, t. 15. ; décembre 1833) pour le grès de Rimogne, dont la position stratigraphique répond à celle de Hettange; nous inscrirons une seconde espèce pour le lias supérieur de la Moselle.

ANCYLOCERAS MOSELLENSIS (Terq.).

Longueur présumée : 60 à 70 centimètres.

Diamètre de la partie moyenne : 15 à 20 millimètres.

Cette espèce, dont nous ne possédons ni la crosse, ni la partie postérieure d'enroulement, se présente sous la forme de cylindres allongés, légèrement côniques et sensiblement arqués; le test est orné de côtes très-fines, géminées, qui se continuent sur tout le pourtour de la coquille; l'intervalle des deux côtes supporte 8 tubercules, disposés régulièrement sur le dos et les côtés; la partie ventrale en est dépourvue. La grosseur des tubercules est d'environ 1 millimètre, et l'intervalle des rangées de tubercules entre elles est de 1 $\frac{1}{2}$ à 2 millimètres. Nous ne connaissons pas assez nettement la disposition des articulations pour en produire le dessin.

La disposition des ornements, qui ne se rapportent à ceux d'aucune autre espèce décrite, suffit pour caractériser l'Ancyloceras de la Moselle.

